

.....

**BROCHURE DU COLLOQUE**  
**« PARTICIPATION ET**  
**ACCESSIBILITÉ »**  
**A BERNE, LE 3 DÉCEMBRE 2021**  
**ORGANISÉ PAR LE BFEH, L'OFAS**  
**ET LA CDAS**



# MESSAGE DU CONSEILLER FÉDÉRAL ALAIN BERSET

---

Mesdames, Messieurs,

Près d'un cinquième de la population suisse vit avec un handicap, soit 1,6 million de personnes. Parfois, ces handicaps sont visibles, par exemple lorsqu'ils nécessitent un fauteuil roulant ou un déambulateur. Mais bien souvent, ils demeurent cachés, notamment lorsqu'ils touchent des personnes sourdes ou atteintes de certaines maladies. Et puis, il y a toutes celles et ceux que nous ne croisons jamais au quotidien, car nous franchissons rarement la porte d'un atelier pour personnes handicapées, d'une clinique psychiatrique ou d'une école de pédagogie curative.

Le handicap complique la participation à la vie sociale et l'accès aux services ordinaires. Pour améliorer le vivre ensemble, deux choses priment : la conscience que tous les individus sont égaux, ainsi que la solidarité et la considération envers les membres les plus vulnérables de notre société.

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées a permis de faire progresser l'égalité : depuis quelques années, la Confédération, les cantons et les communes, ainsi que les acteurs de la société civile, s'engagent plus résolument et de façon mieux coordonnée en faveur de l'autonomie dans tous les domaines de la vie. Cependant, de nombreux obstacles subsistent dans le quotidien des personnes handicapées, qui compliquent leur participation sociale, leur accès aux services de santé ou d'éducation, l'exercice de leurs droits politiques ou leur intégration sur le marché du travail. Cette exclusion, notons-le, n'est pratiquement jamais le fait d'une mauvaise intention, mais plutôt d'un manque de sensibilisation.

Nous pouvons toutes et tous contribuer à améliorer l'inclusion. Celle-ci a pour but d'adapter l'environnement aux besoins des personnes handicapées. Inclure, c'est façonner la Suisse ensemble en tant que société.



Alain Berset

Conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI)

des Eidgenössischen Departements des Innern EDI

## **MESSAGE DE SUSANNE SCHAFFNER**

---

Mesdames, Messieurs,

Depuis la ratification de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, la Suisse a connu un tournant social dans le domaine de l'inclusion. Celle-ci incarne la vision d'une société qui considère la différence et la diversité comme une richesse, où tout le monde a la même dignité, jouit de la même considération, a les mêmes droits et obligations, et peut participer librement à la vie sociale. Les personnes handicapées doivent avoir la possibilité de participer pleinement à la vie politique et publique. Elles ont besoin d'une plus grande liberté de choix et d'avoir leur mot à dire en ce qui concerne leur travail ou leurs modalités de logement, entre autres. Il est réjouissant de constater qu'en plus de la loi fédérale sur l'égalité pour les personnes handicapées, certains cantons disposent déjà de législations qui vont plus loin ou ont fait l'objet d'une révision. Ce faisant, ils apportent une contribution importante à la participation de tout un chacun à la vie sociale, sur un pied d'égalité. Cependant, nous sommes encore loin d'avoir atteint notre objectif. Afin de concrétiser cette vision de l'inclusion et de garantir la participation et l'accès des personnes handicapées, nous avons besoin d'instruments concrets et adaptés. La Confédération, les cantons, les communes, les associations faîtières et l'ensemble des acteurs de la politique du handicap sont appelés à créer et à mettre en place de tels instruments. Et toujours, bien entendu, avec la participation des personnes avec et sans handicap.

Et pourquoi ne pas saisir l'occasion de la pandémie de COVID-19 pour le faire ? Des choses étonnantes ont été réalisées au cours de cette période difficile, notamment par et pour les personnes handicapées. L'expérience le prouve : l'accès à l'information est essentiel, spécialement pour les personnes porteuses d'un handicap. Espérons qu'à l'avenir, nous saurons maintenir dans tous les aspects de la vie courante le savoir acquis, les expériences positives ainsi que les nouvelles réflexions autour d'un vivre ensemble interactif.

Plein succès à l'ensemble des participants !



Susanne Schaffner

Conseillère d'État du Canton de Soleure et membre du Comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)

# PROGRAMME

---

9 h 15 Accueil et café de bienvenue

9 h 45 **Marina Carobbio Guscetti**, députée tessinoise au Conseil des États : Une citoyenneté active, pour les personnes avec un handicap intellectuel également. Sur le postulat 21.3296 et sa portée pour la politique de la Confédération

10 h 00 **Michael Jordi**, Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé CDS : Les personnes en situation de handicap : le point de vue des cantons

10 h 10 **Andreas Rieder**, responsable du BFEH : Le programme pluriannuel Autonomie et la politique du Conseil fédéral en faveur des personnes handicapées

10 h 20 **La nouvelle profession de facilitateur d'inclusion**

Avec **Dylan Yenni**, facilitateur d'inclusion, et **Manon Masse**, professeure à la Haute école de travail social de Genève. Animation par **Giulia Brogini**, BFEH

10 h 40 **La participation sur le lieu de travail**

Avec **Sebastian Stäuble**, commission de production, HPV Rorschach, **Sascha Frank**, commission de production, HPV Rorschach, et **Annina Studer**, INSOS Suisse. Animation par **Giulia Brogini**, BFEH

11 h 10 **Plus de prestations dans le domaine ambulatoire**

Avec **Annette Paltzer**, sociologue et pédagogue curative, présidente de l'association Age Plus, **Roger Staub**, directeur général de Pro Mente Sana, et **Anita Müller-Rüegg**, Service cantonal des affaires sociales de Zoug. Animation par **Urs Germann**, BFEH

11 h 40 Courte pause

12 h 00 **L'information et la communication dans le secteur de la santé adaptées aux interlocuteurs**

Avec **Tatjana Binggeli**, présidente de la Fédération suisse des sourds (SGB-FSS), et **Sonya Butera**, dentiste responsable de l'Institution de Lavigny dans le canton de Vaud et membre du Grand Conseil du canton de Vaud. Animation par **Karin Gasser**, Office fédéral de la santé publique (OFSP)

12 h 30 Pause déjeuner avec installation visuelle sur l'autonomie

13 h 30 **Présentation du projet « Reporters sans barrières »**

Avec **Senad Gafuri**, codirecteur de projet, Inclusion Handicap

13 h 45 **Le nouveau quatrième pouvoir**

Avec **Deborah Bossard** de Radio Kanal K, **Nathalie Anderegg** de la rédaction de Radio loco-motivo des deux Bâle, et **Christof Schneider**, journaliste à Schweiz Aktuell. Animation par **Jahn Graf**, journaliste indépendant

14 h 25 « **J'aimerais changer de modalité de logement** »

Avec **Susanne Willen** et **Julia Jaussi**, représentantes du foyer Schlossgarten de Riggisberg, **Rahel Stuker**, directrice générale de la Communauté d'intérêts de la psychiatrie sociale de Berne, **Gaby Szöllösy**, secrétaire générale de la CDAS et **Stéphane Rossini**, directeur de l'OFAS. Animation par **Raphaël de Riedmatten**, directeur d'AGILE.CH

15 h 05 Courte pause

15 h 20 **Pour conclure**

**Adriano Previtali**, Université de Fribourg, président de Pro Infirmis : Observation sur la conférence : trois remarques

**Andreas Rieder**, responsable du BFEH : Perspectives et remerciements

15 h 50 **Fin du colloque**

# INTRODUCTION ET OUVERTURE

---

## **Marina Carobbio Guscetti**

En ratifiant la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) en 2014, la Suisse s'est engagée à éliminer les obstacles auxquels sont confrontés les porteurs handicap, à les protéger contre la discrimination et à promouvoir l'égalité des chances et l'intégration dans la société civile. Avec mon postulat « Pleine participation à la vie politique pour les personnes présentant un handicap intellectuel » je souhaite que la politique fédérale se penche sur la nécessité de promouvoir la participation de tous les citoyens à la vie publique, l'accès au vote et à l'éligibilité. Il s'agit d'une question importante, dont on ne parle pas encore assez, ni dans les milieux politiques ni dans la société en général. Par contre, certains cantons agissent déjà en modifiant leur législation pour permettre l'inclusion des personnes présentant un handicap intellectuel dans la vie publique et politique; c'est le cas du Canton de Genève. À cet effet, il s'agit également de mettre en œuvre des projets visant à encourager la participation à la vie politique et au vote des personnes souffrant de handicaps cognitifs. Je pense, entre autres, à un outil, le langage facile ou simplifié, déjà présent à certains niveaux de la vie publique et politique en Suisse, entre autres sur le site web du Parlement qui peut être consulté en langage simplifié en italien, français et allemand, mesure introduite pendant mon année de présidence du Conseil national. Le fait que le Conseil fédéral et le Parlement aient accepté le postulat est un signal fort de changement en vue de l'instauration d'une société plus égalitaire et d'une démocratie plus représentative des diversités qui caractérisent la Suisse.

## **Michael Jordi**

Les personnes avec handicap ont aujourd'hui davantage de choix quant à leurs modalités de logement, ce qui est bon signe. Que l'on vive en institution, dans un appartement protégé ou dans ses propres murs, les départements cantonaux de la santé garantissent que les prestations de soins soient fournies si nécessaire. La coopération entre les départements cantonaux est importante, car l'autonomie des personnes handicapées nécessite certes des services de soins et d'intendance, mais aussi, par exemple, des mesures architecturales ou d'aménagement urbain. Je souhaite que cette coopération intercantonale soit fructueuse et couronnée de succès.

## **Andreas Rieder**

La politique en faveur des personnes handicapées est une tâche transversale. Garantir une collaboration étroite de la Confédération et des cantons est donc l'un des objectifs centraux de ladite politique du Conseil fédéral. La première étape de cette collaboration est placée sous le signe de l'autonomie des personnes en situation de handicap. Les premières expériences montrent que l'on n'aurait pas pu choisir meilleur sujet. Non seulement le programme pluriannuel Autonomie bénéficie de l'attention accrue que le monde politique accorde au logement, à l'emploi et à la participation des personnes handicapées, mais il concrétise aussi le leitmotiv de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Si l'on a bien avancé ces trois dernières années, il reste beaucoup à faire. C'est la raison pour laquelle l'autonomie restera au cœur de la politique en faveur des personnes handicapées de la Confédération et des cantons après 2022.

## PARTIE PRINCIPALE

---

### **Table ronde : La nouvelle profession de facilitateur d'inclusion**

#### **Manon Masse, Dylan Yenni**

Le nouveau métier de facilitateur d'inclusion : expérience et enjeu en Suisse. Les objectifs d'emploi de l'Union Européenne à l'Horizon 2020 et les objectifs de l'ONU (2021–2027) sur les droits des personnes vivant avec un handicap, décrivent les droits et conditions de l'accès à une vie autonome, enjeu indissociable d'une société inclusive. Toutefois, bien des personnes se trouvant en situation de handicap rencontrent des difficultés pour vivre normalement dans les conditions actuelles de la société qui leur reste inaccessible à divers niveaux (informationnel, géographique, physique ou financier). Le projet international « Mainstream for the Empowerment of Disabled People in an Inclusive Approach », dont l'acronyme est MEDIA, s'inscrit dans ce défi et vise à former des personnes en situation de handicap à acquérir le métier de facilitateur d'inclusion sur leur territoire comme vecteur d'inclusion pour leurs pairs, en collaboration avec les professionnels territoriaux. Le facilitateur devient ainsi agent de son propre empowerment et de celui de ses pairs ainsi qu'agent de transformation des représentations sociales à propos des personnes en situations de handicap. Cette communication présente brièvement le développement du projet MEDIA en Suisse, un participant relate son expérience pour finalement identifier les enjeux de l'implémentation du nouveau métier de facilitateur d'inclusion.

#### **Giulia Brogini**

Selon la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), les États parties « reconnaissent aux personnes handicapées, sur la base de l'égalité avec les autres, le droit au travail, notamment à la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et dans un milieu de travail ouverts, favorisant l'inclusion et accessibles aux personnes handicapées ». En Suisse, la concrétisation de ces exigences n'en est qu'à ses balbutiements.

### **Table ronde : La participation sur le lieu de travail**

#### **Sascha Frank**

Pour moi, tous les êtres humains sont égaux et ont les mêmes droits. C'est pourquoi les droits humains sont si importants pour moi : tout le monde devrait les connaître et pouvoir les vivre, y compris les personnes handicapées. Au travail, j'ai aussi envie de donner mon avis et de participer aux décisions. En siégeant à la commission de production, je peux donner mon avis, amener mes idées et prendre part aux décisions, par exemple lors du recrutement de personnel. Je trouve important qu'il y ait une bonne collaboration entre les collaborateurs et les ressources humaines. J'ai vu par moi-même combien le marché primaire de l'emploi peut être difficile : beaucoup de pression et trop de mandats différents. Les entreprises du marché primaire doivent elles aussi apprendre comment s'y prendre avec des personnes handicapées : certaines ont par exemple besoin de plus de temps pour accomplir une tâche. En tant qu'autoreprésentants, nous pourrions clarifier ces points et former les entreprises et les ressources humaines. J'aimerais que le marché primaire du travail offre davantage de place aux personnes avec handicap.



## **Sebastian Stäuble**

Ce que j'aimerais, c'est que tout le monde soit traité sur un pied d'égalité et que personne ne soit exclu. Les personnes en situation de handicap méritent le respect de chacun. J'ai à cœur d'aider les autres et de pouvoir les soutenir, c'est pour ça que je suis devenu autoreprésentant. Je suis, pour ainsi dire, les oreilles et la voix de mes collègues. Tous les collaborateurs avec handicap doivent avoir la possibilité de donner leur avis au travail et de participer aux décisions. Ils devraient aussi avoir de meilleures chances sur le marché primaire du travail et gagner un salaire normal.

## **Annina Studer**

Les collaborateurs des entreprises d'insertion ont les mêmes droits que les autres, y compris celui de prendre part à leur fonctionnement. Cependant, la participation au sein de ces entreprises ne se résume pas aux sujets classiques traités par une commission du personnel. Car les entreprises d'insertion existent uniquement parce que le marché du travail ne joue pas la carte de l'inclusion. C'est précisément parce qu'elles offrent les « places spéciales » pour personnes handicapées que ces dernières doivent avoir leur mot à dire, comme prévu dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU. Une démarche qui n'est possible qu'avec des organes de représentation du personnel bien organisés et dont la voix porte aussi sur le plan national.

## **Table ronde : Plus de prestations dans le domaine ambulatoire**

### **Annette Paltzer**

Prendre de l'âge est plus difficile lorsqu'on a un handicap. Il existe également divers inconvénients en ce qui concerne les soins et leur financement, notamment en ce qui concerne les services ambulatoires et les aides, car le principe des droits acquis s'applique. La situation est particulièrement compliquée lorsque le handicap se renforce avec l'âge. L'association « Leben wie du und ich » (vivre comme toi et moi) permet aux personnes souffrant d'un handicap complexe de vivre à leur propre domicile avec une assistance, en mettant à disposition un centre de compétences qui soutient toutes les parties concernées. Ce service permet aux bénéficiaires de la contribution d'assistance de l'AI d'être aidés dans des processus parfois complexes, tels que les décomptes de salaire ou la planification des horaires de leurs prestataires. Par ailleurs, pendant la pandémie, les services de thérapie ont été fermés en raison du confinement. Or ces contacts jouent un rôle important en termes de santé, mais aussi d'inclusion. Il serait donc souhaitable d'augmenter les offres de traitement à domicile combinées à une assistance virtuelle. Un élargissement de l'offre de prestations dans le secteur ambulatoire permettrait d'améliorer la qualité de vie et donc de contribuer à une inclusion au sens large des personnes handicapées.

### **Roger Staub**

30 ans à l'enseignement du mot d'ordre « L'ambulatoire avant le stationnaire » ont débouché sur des projets pilotes couronnés de succès, mais dont aucun n'a été transposé dans les soins ordinaires. La seule chose qui a changé est le nombre de lits en psychiatrie stationnaire, qui n'a cessé d'augmenter. Il est intolérable que dans le pays soi-disant doté du meilleur système de santé, les personnes atteintes d'une maladie psychique grave voient leur espérance de vie réduite de 10 à 25 ans. Cela viole à la fois les droits humains et le principe d'égalité inscrit dans la Constitution fédérale. Une guérison est possible s'il existe une bonne sécurité sociale. Des soins de santé ET des prestations sociales centrés sur la personne, à domicile ou dans des structures (de jour) intermédiaires, coûteraient assurément moins cher pour une efficacité bien supérieure.

### **Anita Müller-Rüegg**

Avoir le droit de voter, de choisir – et pouvoir effectivement le faire : telle est l'une des plus grandes libertés que nous avons en Suisse. Non seulement lors des votations, mais aussi dans le fait d'être libre de choisir son médecin, d'organiser ses loisirs, de choisir son partenaire, de fonder une famille – ou simplement de remplir son panier de courses comme on l'entend. Tout cela est parfaitement normal et évident pour – presque – tout le monde. Mais alors pourquoi, s'agissant des milliers de personnes qui dépendent d'une assistance en raison de leur handicap, le choix du lieu où elles vont vivre, travailler, passer leur temps libre voire leurs vacances se limite-t-il à seulement quelques détails : dans une petite ou une grande institution ? à proximité de leur localité actuelle ou au contraire plutôt éloignée ? en ville ou à la campagne ? Pourquoi ne peuvent-elles pas décider aussi si elles souhaitent vivre seules, dans une communauté d'habitation ou avec leur partenaire dans un appartement du marché libre ? si elles préfèrent travailler à l'extérieur de leur lieu de résidence ? faire ce qu'elles aiment vraiment durant leur temps libre ? et pouvoir changer d'avis sur l'ensemble de ces choix de vie si les circonstances viennent à évoluer ?

## **Urs Germann**

Les personnes handicapées doivent pouvoir accéder facilement et sans obstacles aux services dont elles ont besoin pour mener une vie autonome. Ces services doivent être conçus de manière à leur offrir les mêmes possibilités qu'au reste de la société. Pour y parvenir, il importe que les personnes handicapées soient associées à leur conception dès le départ. Dans la vie quotidienne, il est toujours frustrant de constater que des besoins importants ont été négligés.

## **Table ronde : L'information et la communication dans le secteur de la santé adaptées aux inter-locuteurs**

### **Tatjana Binggeli**

Je veux prendre moi-même les décisions liées à ma santé et à ma vie, et c'est pourquoi j'ai besoin d'avoir accès au système de santé. Or, en raison des obstacles à l'information, nombreux dans le domaine de la santé, beaucoup de personnes sourdes reçoivent un mauvais diagnostic ou un traitement inadapté. Ces discriminations empêchent les personnes sourdes de pouvoir prendre en toute connaissance de cause des décisions sur leur santé et sur leur vie. En plus de les infantiliser, cela bafoue leurs droits les plus élémentaires. Les données liées à la santé étant particulièrement sensibles, les personnes sourdes ont besoin d'y accéder pleinement par l'intermédiaire de la langue des signes. C'est le seul moyen de garantir qu'elles trouvent les informations essentielles et évaluent correctement les conséquences d'un diagnostic ou d'un traitement sur leur vie. Pour cela, il faut créer un environnement inclusif où les médecins et le personnel de santé connaissent les besoins des personnes avec handicap et où les informations soient pleinement accessibles. Parfois, c'est même une question de vie ou de mort, comme nous avons pu le voir lors de la pandémie de COVID-19.

### **Sonya Butera**

Le droit à l'autodétermination du patient est au centre de la relation thérapeutique soignant-soigné. Le professionnel de la santé y contribue en mettant à disposition de son patient l'ensemble de ses connaissances et de son expérience. Tout comme les droits des patients, ce devoir d'informer est inaliénable. Lorsque la personne concernée se trouve en situation de handicap, la construction de la relation thérapeutique est particulièrement délicate : la capacité de décentration du soignant devient toute aussi importante que la capacité de discernement de la personne soignée. A défaut de pouvoir s'en affranchir, ce n'est qu'en étant conscient de ses propres biais que le professionnel de la santé pourra accompagner son patient et proposer les alternatives de prise en charge qui répondent au mieux aux besoins qui auront été exprimés. Une autre particularité de cette relation thérapeutique concerne la place qui doit être accordée aux tiers. Quel rôle doit, ou peut, être assumé par les proches de la personne concernée, qu'il s'agisse d'un membre de sa famille ou, dans le cas d'une personne vivant en institution, d'un ou une référent socio-éducatif ou d'un membre de l'équipe qui l'accompagne au quotidien ?

## **Karin Gasser**

Qui dit soins de qualité dit inclusion. Nous devons tout mettre en œuvre pour garantir les chances de chacun d'être en bonne santé en Suisse – indépendamment du contexte social et personnel. Dans cette optique, les organisations et les professionnels de la santé doivent fournir des informations claires et adaptées à leurs destinataires de manière à ce que ceux-ci puissent agir de façon autonome. Il s'agit bien sûr d'un grand défi, qui ne peut être relevé qu'en plaçant l'être humain au centre et en s'assurant que toutes les parties aient la volonté de se comprendre et de rapprocher leurs positions. Les autorités, pour leur part, doivent simplifier leur communication, la traduire dans différentes langues ainsi qu'en langue facile à lire, et rendre leurs informations accessibles.

## **Présentation du projet « Reporters sans barrières »**

### **Senad Gafuri**

La société place de multiples obstacles en travers du chemin des personnes handicapées. Pour elles, participer à la vie sociale est souvent plus compliqué. Pour que l'inclusion dans la société devienne une évidence, nous devons améliorer la sensibilité générale aux conditions de vie des personnes avec handicap. Avec le projet Reporters sans barrières, nous voulons rendre plus audibles et plus visibles les voix et les perspectives des personnes handicapées. C'est notre contribution à la sensibilisation autour de ces questions.

## **Table ronde : Le nouveau quatrième pouvoir**

### **Deborah Bossard**

L'intégration des personnes handicapées est extrêmement importante pour moi, et j'aimerais encourager d'autres personnes à croire en la profession de leurs rêves et à essayer d'y accéder. Parce que tout le monde possède des talents différents, il faut les encourager à les développer, mais aussi les mettre au défi de réussir. Je veux montrer que, même avec un handicap, on peut travailler dans les médias, car il y a tellement d'autres métiers possibles que celui d'employé de commerce. La radio me fascine depuis que je suis toute petite. Lorsque j'étais au chômage, j'ai postulé aussi bien pour des places d'employée de commerce que dans le secteur des médias. Et je me suis vite rendu compte que j'avais davantage de chances de percer dans ce dernier domaine. Si l'on y réfléchit, ce n'est malheureusement pas si surprenant : il y a tellement de gens qui répondent à une offre d'emploi dans le domaine commercial, et les chances sont encore plus minces lorsqu'on n'a pas d'expérience professionnelle. Sans compter mon handicap, qui a aussi parfois joué un rôle, à mon avis. À un moment donné, pendant ma recherche d'emploi, j'ai décidé de lancer le compte Instagram [debbieruns4ajob](#), car je cherchais un autre moyen d'attirer l'attention sur moi en plus de mes postulations. Sur mon compte, je montre tout ce que je peux faire avec mon handicap, comment j'organise ma vie et qui se cache derrière le nom de Debbie. Cela a notamment débouché sur des interviews avec Robin Rehman, pour son podcast « [Rehmann S.O.S. Sick of Silence](#) », et avec Radio Argovia. Bien que j'aie été longtemps au chômage, je n'ai jamais baissé les bras, et en mars 2020, j'ai réussi à obtenir un stage de journaliste radio à Kanal K, à Aarau. Et depuis octobre, je suis stagiaire à Tele M1 dans le département des médias en ligne/réseaux sociaux. Ce n'est pas toujours facile, mais le plus important est de croire en soi, d'oser se mettre en avant et de tenter le coup, tout simplement. Parce que si vous n'essayez pas, vous le regretterez peut-être après coup, car vous ne saurez jamais si cela aurait fonctionné.

### **Nathalie Anderegg**

La normalité est devenue le propre d'une minorité : aujourd'hui, la société « ordinaire » exclut tant de personnes, pour toutes sortes de raisons, qu'elle ne représente finalement plus grand monde.

### **Christof Schneider**

Le journalisme est pour moi une passion. Mener des recherches, établir des liens surprenants ou dresser le tableau d'un problème, remarquer que son vis-à-vis n'a aucune envie de répondre – et persévérer malgré tout : en journalisme, on constate souvent que la première réponse n'est pas la meilleure – et certainement pas la dernière. À notre époque où tout va très vite, il est à mon sens essentiel que les journalistes aient la possibilité, à côté de leur travail quotidien, de mener des recherches et de révéler des affaires, de creuser des sujets et de poser des questions critiques. Car sinon, qui le fera ? Mais pour faire des recherches, il faut du temps. C'est pourquoi il me semble particulièrement important d'investir dans le journalisme d'investigation, comme le fait notamment la SRF avec sa nouvelle unité Bureau d'investigation.

## **Jahn Graf**

J'espère que le projet Reporters sans barrières et ma participation à cette table ronde permettront de sensibiliser le public à la nécessité d'une diversification dans le journalisme. Cela signifie pour les médias qu'ils devront inclure davantage de points de vue jusqu'alors inédits. Mais pour que ce quatrième pouvoir se renouvelle et se diversifie, il est important que les personnes avec handicap s'engagent dans le domaine du journalisme. Pour cela, il faut créer des cursus de formation accessibles et attrayants, mais aussi utiliser les canaux présents et futurs pour faire davantage écho à leurs voix.

## **Table ronde : J'aimerais changer de modalité de logement**

### **Susanne Willen**

Mon but est de vivre de façon autonome dans mon propre logement. Je peux imaginer continuer à recevoir un accompagnement (p. ex. par les soins à domicile).

### **Julia Jaussi**

Quiconque veut et peut mener une vie autonome en a le droit.

### **Rahel Stuker**

Je dirige une institution qui soutient, accompagne et soigne depuis environ 35 ans des personnes atteintes de troubles cognitifs et psychiques. L'autonomie et la participation de nos résidents sont au cœur de notre travail, conformément à l'esprit de la CDPH. Il n'est pas toujours facile de savoir ce qu'implique l'autodétermination d'une personne ni de la concrétiser. Lorsque quelqu'un émet le souhait de changer de modalités d'habitation, c'est un message clair qui nous confie un mandat. Mais parfois, le souhait n'est pas si net, ou les proches ont un avis différent, ou nous-mêmes avons un avis différent... Dans ces cas-là également, les besoins et les ressources des personnes qui nous sont confiées se trouvent au cœur de notre approche. Il nous importe de les comprendre, ce que nous faisons dans un dialogue constant et passionnant avec les personnes concernées et leur entourage.

## **Gaby Szöllösy**

« D'ici 2030, les personnes âgées et les personnes handicapées en Suisse choisissent librement et en toute autonomie leur lieu de domicile et le type de logement souhaité, comme les personnes sans handicap. Elles ont les mêmes libertés de choix que les personnes sans besoin d'encadrement. » Tel est l'objectif premier énoncé en 2021 dans la vision de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées en matière de logement. À l'avenir, les principes de l'autodétermination et de la liberté de choix joueront un rôle décisif dans la conception et la réglementation du financement public des prestations d'assistance. Progressivement, de plus en plus de cantons appliquent déjà ces principes pour les personnes handicapées, mais aussi pour les personnes âgées, en les inscrivant dans la législation et en les mettant en pratique. Toutefois, pour que la vision de la CDAS soit entièrement mise en œuvre d'ici dix ans à tous les échelons de l'État, il faudra encore une solide volonté politique et le soutien de la société civile.

## **Stéphane Rossini**

L'autodétermination des personnes en situation de handicap, notamment dans le choix de la forme de leur logement, est un principe établi en Suisse. La ratification de la Convention de l'ONU (2014) et l'introduction de la contribution d'assistance (2012) ont été deux étapes très importantes dans ce processus. Ainsi, des personnes ont pu passer d'un placement institutionnel à un logement privé. En parallèle, dans les milieux institutionnels, des structures plus souples et ouvertes se développent, comme les logements protégés. Il reste cependant beaucoup à faire et des attentes légitimes à satisfaire. Pour les autorités et les milieux concernés, le principal défi est désormais de proposer des solutions appropriées pour les différents groupes de population. Ce n'est pas aisé ! Car ceux-ci sont pluriels et hétérogènes, que ce soit en terme de handicap ou d'âge. Chaque individu a des besoins et des ressources propres. Il faut en tenir compte. Il n'existe donc pas de voie royale, standard. Chaque situation doit être considérée dans sa spécificité. Ce qui rend la démarche hautement complexe. Nous souhaitons ainsi participer à la recherche du meilleur chemin, en fonction des principes établis, des besoins légitimes et des moyens disponibles. Ce chemin, nous le trouverons ensemble, personnes concernées, pouvoirs publics, et organisations privées.

## **Raphaël de Riedmatten**

Ma vision du handicap : Nothing without us. Rien sans nous. Nichts ohne uns. Cette itération de l'un des principaux slogans du mouvement international pour l'égalité des personnes en situation de handicap témoigne du changement de paradigme qui a commencé à modifier la perception du handicap ces dernières années. Malheureusement, elle reste symptomatique des innombrables facteurs sociaux, culturels et politiques qui limitent encore trop souvent l'autonomie des personnes concernées et leur pleine participation à la vie de la cité. En tant que fervent défenseur de l'égalité des droits et de l'émancipation des personnes en situation de handicap, mon engagement pour l'inclusion et l'autodétermination fait littéralement partie de mon ADN. Il s'est d'abord manifesté par une envie d'aller à la rencontre d'autres personnes concernées, au sein de l'entraide handicap et de la compagnie de danse intégrative bernoise BewegGrund. Ces échanges avec mes pairs, en Suisse et à l'étranger, m'ont permis d'adopter une approche globale et transversale du handicap.

# FIN

---

## **Adriano Previtali**

La composition correcte du corps électoral est un élément central du droit de vote. L'exclusion d'un grand nombre de votants en raison de leur état de santé ne permet pas de respecter ce principe et représente une violation des droits politiques de tous les citoyens.

## **Andreas Rieder**

Participation et accessibilité – cette formule résume l'un des aspects centraux de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Il ne s'agit pas d'une exigence démesurée, loin de là. Mais plutôt de quelque chose qui nous semble à tous évident. Pourquoi en serait-il autrement pour les personnes handicapées ? Et pourtant : participation et accessibilité ne sont pas garanties partout. Heureusement, les choses changent. La Confédération et les cantons entendent continuer à travailler, main dans la main avec les personnes handicapées et leurs organisations, pour que vivre sa vie en toute autonomie soit une réalité. Pour faire de la participation et de l'accessibilité une évidence.



# BIOGRAPHIES

---

## **Marina Carobbio Guscelli**

Conseillère aux États pour le Canton du Tessin et le Parti socialiste depuis 2019, précédemment Conseillère nationale de 2007 à 2019. Présidente du Conseil national pendant l'année 2018 – 2019. Membre de la Commission des finances, de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique et de la Commissions de la science, de l'éducation et de la culture. Depuis 2021, membre de la Délégation suisse auprès de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Membre active de diverses associations et fondations à vocation sociale et de coopération au développement.

## **Michael Jordi**

Né en 1959, Michael Jordi est le secrétaire central de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS). Il a suivi des études en économie à l'Université de Berne et, par la suite, complété son cursus avec un master en administration publique. Il s'occupe notamment des questions de pilotage du système des soins, de financement des prestations, de la législation liée à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) et de l'application de cette loi, ainsi que de la formation dans le domaine de la santé, et représente la CDS dans différents comités de projet nationaux. Actuellement, ses activités se concentrent sur la gestion de la crise du COVID-19 au niveau de la coordination entre la Confédération et les cantons.

## **Andreas Rieder**

Après des études de droit à l'Université de Berne, il a occupé un poste d'assistant scientifique à l'Institut de droit public de cette même université. Son doctorat en poche, il a exercé comme maître-assistant à l'Institut de droit européen de l'Université de Fribourg. Depuis 2004, il est à la tête du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH). En parallèle, il continue d'enseigner régulièrement, notamment à l'Université de Fribourg, à Lucerne et à Zurich.

## **Dylan Yenni**

Agé de 23 ans, il a vécu la majorité de son enfance entre des institutions spécialisées et une famille d'accueil jusqu'à ce qu'en 2019, après un processus d'autonomisation, il puisse vivre de manière autonome dans son propre appartement. Au bénéfice d'une rente AI, il a fait l'apprentissage de différents métiers (cuisine, entretien des jardins, voirie) dans des centres de formation spécialisés. Depuis 2018, il intervient également dans des formations destinées aux travailleurs sociaux des Hautes écoles spécialisées en travail social. En recherche d'une voie professionnelle qui corresponde à ses compétences et aspirations, il travaille en tant qu'auxiliaire de transport public pour guider les passagers dans leurs trajets. Ouvert au contact social et toujours disposé à aider son prochain, il a suivi la formation « MEDIA », afin de faire profiter de son expérience de vie autonome d'autres citoyens et éventuellement exercer ensuite le nouveau métier de facilitateur d'inclusion.

## **Manon Masse**

Docteure en Sciences de l'éducation, détentricrice d'un DES en Psychologie clinique et d'un bachelor en ergothérapie, elle s'est dirigée vers l'enseignement et la recherche après une vingtaine d'année de pratique de terrain. Elle est professeure associée à la Haute école de travail social (HES-SO / Genève) et coordinatrice des formations doctorales en travail social de la HES-SO. Ses domaines de recherche, d'enseignement et de formation portent sur la prévention de la maltraitance, l'autodétermination, l'empowerment et la participation sociale des personnes en situation de handicap. Elle dirige pour la Suisse le projet « MEDIA », financé par Erasmus plus et mené avec la France, la Belgique et la Grèce.

## **Giulia Brogini**

Giulia Brogini a grandi en Suisse, en Éthiopie, en Italie et au Portugal, et étudié l'histoire à Berne. Après son doctorat, elle a occupé diverses fonctions au sein du Département fédéral de justice et police (DFJP) et du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Depuis 2014, elle travaille au Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur (SG-DFI), initialement en tant que responsable du secrétariat de la Commission fédérale contre le racisme (CFR), puis, depuis trois ans, comme responsable du service chargé au sein du BFEH de la politique en faveur des personnes handicapées de la Confédération et des cantons. Elle organise entre autres les colloques consacrés à la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, en collaboration avec de nombreux acteurs du domaine. Elle est spécialisée dans le thème de l'autonomie.

## **Sascha Frank**

Né en 1978 en Suisse orientale avec un handicap auditif congénital, Sascha Frank a fréquenté l'école suisse pour sourds et malendants Landenhof, en Argovie. Après l'école obligatoire, il a suivi une formation de peintre en carrosserie et exercé ce métier durant neuf ans. En 2009, il est entré à l'institution HPV Rorschach pour y travailler dans l'atelier de mécanique. Depuis 2018, il siège à la commission de production HPV, où il représente et défend les intérêts de ses collègues. Sascha Frank vit de façon autonome dans un appartement à Goldach (SG). Durant son temps libre, il aime se consacrer au modélisme, jouer au football et suivre les matchs du FC Saint-Gall dont il est un fan.

## **Sebastian Stäuble**

Né à Rorschach, Sebastian Stäuble a grandi dans la région puis à Herisau. À l'école secondaire, il a subi le harcèlement, la violence et l'exclusion. Ces expériences l'ont marqué, mais aussi rendu plus fort. Une fois sorti de l'école obligatoire, il a effectué une formation d'aide-concierger au sein de l'institution förderraum à Saint-Gall. Ensuite, il est entré à l'institution HPV Rorschach, où il travaille encore aujourd'hui dans l'atelier de montage. En 2018, Sebastian Stäuble a été élu autoreprésentant à HPV Rorschach pour le domaine Travail, et il dirige également la commission Insos, qui réunit des personnes avec handicap, au sein d'Insos St-Gall. Un nouveau défi l'attend en janvier 2022, puisqu'il rejoindra l'association Mensch zuerst comme conseiller. Sebastian Stäuble vit avec ses deux chats dans un appartement à Rorschacherberg. Durant son temps libre, il a deux passions : le carnaval et les concerts.

## **Annina Studer**

Annina Studer a étudié le travail social, les politiques sociales et le développement global ainsi que l'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg, puis travaillé principalement dans les domaines des inégalités sociales et des mécanismes d'inclusion et d'exclusion. Comme collaboratrice scientifique à insieme Suisse, elle s'est engagée pour les besoins des personnes ayant un handicap cognitif et leurs proches, notamment en matière d'intégration professionnelle. Elle a également travaillé dans un foyer pour personnes atteintes dans leur santé psychique. Aujourd'hui, elle dirige le département Monde du travail à Insos Suisse.

## **Annette Paltzer**

Annette Paltzer a grandi dans une famille bilingue et internationale à Zurich, où elle a fréquenté l'école primaire publique pendant cinq ans puis le Lycée libre pendant sept ans. Elle a étudié les sciences sociales en Angleterre ainsi que l'éducation spécialisée et la pédagogie sociale à l'Université de Zurich. Mariée et mère de deux enfants adultes, elle a vécu en famille aux États-Unis jusqu'en 1991, puis, à partir de 1996, siégé pendant dix ans au comité de l'association Cerebral Zürich. Elle a accompli divers mandats de consultante pour des ONG et collaboré avec la réalisatrice Tula Roy sur divers films. Annette Paltzer vit avec une infirmité motrice cérébrale qui affecte principalement la partie supérieure de son corps. Elle a des problèmes avec ses mains et des difficultés à parler, entre autres.

## **Roger Staub**

Roger Staub a grandi dans l'Oberland zurichois, obtenu sa maturité à Wetzikon puis suivi un cursus d'enseignant secondaire, option sciences, à l'Université de Zurich. En 1985, il a cofondé l'Aide Suisse contre le SIDA. Jusqu'en 2016, il a exercé diverses fonctions dans les domaines du VIH et du SIDA, des maladies transmissibles et de la promotion et prévention en matière de santé à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), dans une caisse-maladie et au Canton de Zurich. En 1995, il a obtenu un master en santé publique à l'Université de Berne, puis en 2003 un master en éthique appliquée à l'Université de Zurich. Depuis 2017, il est directeur général de la fondation Pro Mente Sana.

## **Anita Müller-Rüegg**

Anita Müller-Rüegg a grandi dans une famille qui, chose rare à l'époque, était très sensible et attentive aux minorités et à leurs difficultés dans la société. Elle a suivi des études en sciences politiques, en droit constitutionnel et en droit international à l'Université de Zurich, avant de travailler durant six ans à l'Office des personnes âgées et handicapées du Canton de Berne, d'abord comme collaboratrice scientifique, puis comme responsable de division (Controlling et services). Depuis 2012, elle dirige la division des institutions sociales et l'office de liaison CIIS du Canton de Zoug.

## **Urs Germann**

Urs Germann a grandi à Berne. Depuis son enfance, il vit avec un handicap auditif et porte aujourd'hui deux implants cochléaires. Après avoir étudié l'histoire et obtenu un doctorat à l'Université de Berne, il a travaillé aux Archives fédérales et dans divers projets de recherche. De 2014 à 2020, il a dirigé le Bureau de l'égalité pour les personnes en situation de handicap de la Ville de Berne. Depuis août 2020, il travaille comme collaborateur scientifique au Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH). Urs Germann a enseigné à plusieurs reprises dans des hautes écoles ; en 2020, il a notamment donné un séminaire à l'Université de Lucerne consacré au domaine de recherche du handicap.

## **Tatjana Binggeli**

La Dre Tatjana Binggeli est la seule femme sourde en Suisse titulaire d'un doctorat. Elle occupe actuellement un poste de cadre dans la médecine oculaire en Suisse du nord-ouest. Très tôt déjà, elle a dû se battre contre les obstacles pour accéder à l'éducation supérieure. Grâce à sa volonté de fer, son ambition et sa ténacité, elle a réussi à décrocher un doctorat. Depuis 20 ans, elle travaille dans divers hôpitaux en Suisse alémanique. Ses parents lui ont donné une éducation bilingue, en lui apprenant la langue des signes et la langue parlée, car le plurilinguisme garantit un développement sociocognitif et émotionnel optimal. Tatjana Binggeli s'investit pour la reconnaissance de la langue des signes et siège au comité directeur de la Fédération suisse des sourds (FSS) depuis 2012, dont elle a pris la présidence en octobre 2016. Avec la FSS, elle s'engage pour un meilleur accès à la santé, à la formation, au travail et à la participation sociale des personnes sourdes. Elle vit avec son mari, sourd lui aussi, et leurs deux enfants entendants dans le canton d'Argovie.

## **Sonya Butera**

Formée à l'Université de Genève, la Dre Sonya Butera est licenciée en psychologie et docteure en médecine dentaire préventive. Après plusieurs années d'assistantat universitaire, elle a travaillé comme médecin dentiste répondant à l'Hôpital de psychiatrie de Belle-Idée (HUG) où elle a choisi de se spécialiser dans la prise en charge de patients à besoins particuliers. Elle est actuellement responsable du cabinet dentaire créé par l'Institution de Lavigny en partenariat avec les institutions de l'Espérance et de Perceval. Depuis 2012, Sonya Butera est députée au Grand Conseil vaudois qu'elle a présidé en 2020–2021. Elle est particulièrement active sur les questions d'accès aux soins, de santé publique et de formation.

## **Karin Gasser**

Karin Gasser a grandi dans la région bâloise et étudié la sociologie à Berne. Elle a notamment travaillé pour l'Université de Berne et pour Addiction Suisse à Lausanne. En 2010, elle est entrée à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), où elle est depuis cinq ans coresponsable de la section Égalité face à la santé, qui se consacre principalement à l'amélioration des chances en matière de santé pour les personnes socialement défavorisées ou issues de la migration, en coopération avec diverses organisations partenaires. Depuis l'an dernier, elle est également coresponsable d'un groupe de travail de la task force COVID-19 de l'OFSP, qui traite de l'impact social de la pandémie.

## **Senad Gafuri**

Né à Skopje en Macédoine du Nord, Senad Gafuri est venu en Suisse à l'âge de 9 ans. Après l'école obligatoire et le gymnase à Aarau, il s'est installé à Berne, où il a étudié le droit, avant de s'engager dans diverses associations faïtières. Au cours de sa carrière, il a travaillé dans les domaines de la jeunesse, de l'asile, de la prévention de la violence et des dépendances. Depuis février 2021, il s'engage pour les droits des personnes handicapées en tant que responsable de projet chez Inclusion Handicap. Le fil rouge de sa carrière est la protection et la défense des droits fondamentaux des personnes défavorisées.

## **Deborah Bossard**

Deborah Bossard a grandi à Leutwil (AG), où elle a fréquenté l'école primaire, avant de suivre l'école secondaire à Seengen (AG). Elle a ensuite effectué un apprentissage d'employée de commerce profil E à la fondation Rossfeld, n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage sur le marché primaire du travail. Son diplôme en poche, elle s'est rendue dans le sud de l'Angleterre pour un séjour linguistique de sept mois afin d'améliorer ses connaissances de la langue. À son retour, elle a commencé à chercher un emploi. Après quelque temps au chômage, l'office régional de placement l'a placée dans un programme de réinsertion – comme elle le dit elle-même –, intitulé Stage on air, qui lui a permis de faire sa première expérience dans la rédaction pour la radio. En mars 2020, elle a ensuite effectué un stage de journaliste radio à Kanal K, à Aarau, et en octobre, elle a commencé un stage à Tele M1 dans le département des médias en ligne/réseaux sociaux.

## **Nathalie Anderegg**

Je suis née en 1967 et suis maman d'un garçon. Depuis mon enfance, j'ai toujours vécu et dû gérer de graves crises psychiques. Après une formation commerciale puis un master en ethnologie et sociologie, j'ai travaillé dans le domaine de la migration et dans l'aide médicale au développement en Afrique. Mes domaines de spécialité sont l'ethnologie de la médecine et des religions, le Maghreb et le Sahel, le Pakistan, le Nord de l'Inde et l'Asie centrale, ainsi que les peuples autochtones. Je joue du violoncelle et de la flûte traversière dans différents groupes folk, rock, klezmer, ladino et soufi. Actuellement, je suis administratrice d'un groupe d'entraide, directrice de l'association d'entraide La Fontana ([vereinlafontana.ch](http://vereinlafontana.ch)), musicienne dans un groupe de jeu pour l'allemand précoce et rédactrice à Radio loco motivo des deux Bâles.

## **Christof Schneider**

J'ai principalement grandi dans la région de Thoune/Heiligenschwendli. Je suis d'abord devenu enseignant et j'ai effectué divers remplacements après l'école normale. Je suis ensuite entré à l'Université de Fribourg pour étudier les médias, l'histoire contemporaine et le journalisme. Déjà pendant mes études, j'ai travaillé pour le journal Thuner Tagblatt et la chaîne de télévision Telebärn. Après trois ans à Telebärn, j'ai été engagé à la SRF comme correspondant à Berne. Trois autres années plus tard, je suis devenu rédacteur à l'émission Schweiz aktuell, pour laquelle j'effectuais des recherches documentaires et réalisais des sujets. Il y a quatre ans, je suis passé au département TV nationale, où l'ensemble des programmes d'information (Tagesschau, 10vor10, Schweiz aktuell) ont été regroupés lors d'une réorganisation. Dans ce contexte, je suis devenu reporter pour ces émissions. À partir de 2022, je travaillerai pour l'émission Kassensturz, car je souhaite poursuivre ma carrière dans le journalisme d'investigation, et notamment enquêter davantage sur les dysfonctionnements et mener des recherches plus approfondies.

## **Jahn Graf**

Né en 1990, Jahn Graf a grandi à Cham (ZG), où il vit toujours. Depuis 2011, il habite seul dans un appartement de deux pièces. Il anime depuis 2016 la chaîne YouTube Jahns rollende Welt, où il interviewe des personnalités qu'il trouve intéressantes. En août 2021, il a animé le magazine Para-Graf 2020 sur la SRF dans le cadre des Jeux paralympiques. Il promeut la thématique du handicap dans le journalisme depuis plusieurs années.

## **Susanne Willen**

Âgée de 52 ans, Susanne Willen a expérimenté des modalités d'habitation très diverses, parfois autonomes, parfois avec encadrement ou accompagnement. Depuis quatre ans et demi, elle habite au foyer Schlossgarten à Riggisberg, où elle a d'abord vécu dans une structure encadrée. Depuis l'été 2021, elle est passée à l'offre d'accompagnement à domicile, qui lui permet d'être plus indépendante. Susanne Willen travaille dans plusieurs secteurs du foyer Schlossgarten. Pendant son temps libre, elle aime les activités créatives, faire de la musique et rencontrer des gens. Susanne Willen s'engage dans divers organes dédiés à l'autonomie des personnes handicapées et a suivi plusieurs formations continues sur ce sujet.

## **Julia Jaussi**

Julia Jaussi a grandi auprès d'une famille d'accueil. Après l'école obligatoire, elle a suivi un apprentissage d'employée en intendance. En 2004, elle a emménagé au foyer Schlossgarten à Riggisberg, où elle a d'abord vécu dans une communauté d'habitation avec encadrement. Elle y a aussi rencontré son compagnon actuel, qu'elle a épousé en 2016. À l'été 2021, Julia Jaussi et son mari sont passés de la communauté d'habitation à leur propre appartement, où ils bénéficient du soutien de l'équipe chargée de l'accompagnement à domicile. Les amis et les contacts sociaux sont très importants pour Julia Jaussi, et elle apprécie de pouvoir en profiter dans son propre logement.

## **Rahel Stuker**

Rahel Stuker travaille depuis bientôt dix ans à la Communauté d'intérêts de la psychiatrie sociale (IGS) à Berne, dont elle a pris la tête en 2014. Elle a acquis son expérience professionnelle dans des domaines variés. De par sa formation d'ethnologue, elle s'intéresse fondamentalement aux interactions entre « l'autre » et « soi-même ». Responsable de la mise en œuvre de la CDPH et du plan stratégique bernois en matière de handicap au sein de son institution (qui englobe également Soteria, le plus petit hôpital psychiatrique répertorié du canton), elle se réjouit du changement de paradigme, qui requiert l'engagement de toutes les parties et offre à la fois de nouvelles perspectives et de nouveaux défis.

## **Gaby Szöllösy**

Elle est la secrétaire générale de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) depuis 2016. De 1992 à 2009, elle a travaillé comme journaliste et correspondante parlementaire pour différents médias, pour lesquels elle a notamment couvert l'actualité suisse. Elle a ensuite été cheffe de projet à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), avant de travailler comme responsable de la communication de la caisse-maladie SWICA. De 2012 à 2016, elle était responsable de la communication et membre de la direction du Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

## **Stéphane Rossini**

Stéphane Rossini est directeur de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS depuis décembre 2019. Docteur en sciences sociales, il a été de nombreuses années professeur et chercheur dans le domaine de la gouvernance des politiques sociales et de la santé dans plusieurs Universités et Hautes écoles suisses. Il a aussi présidé la Commission fédérale AVS-AI (2016–2019) et Swissmedic (2018–2019). Stéphane Rossini a par ailleurs mené une carrière politique, d'abord comme député au Grand Conseil valaisan, puis comme conseiller national. De 2007 à 2012, il a été vice-président du Parti socialiste suisse. En 2014–2015, il a présidé le Conseil national.

## **Raphaël de Riedmatten**

Depuis octobre 2020, Raphaël de Riedmatten dirige AGILE.CH, la faïtière de l'entraide handicap. Lui-même en situation de handicap, il est titulaire d'un master en relations internationales. Il a d'abord travaillé dans le domaine du handicap pour Pro Infirmis Suisse, puis à l'étranger pour l'ONG française Handicap International. Plus récemment, il s'est engagé pendant près de 15 ans dans le domaine des droits humains et de la politique du développement pour Public Eye, une ONG suisse de recherche, d'enquête et de plaidoyer.

## **Adriano Previtali**

Adriano Previtali est professeur ordinaire de droit constitutionnel et social à l'Université de Fribourg et président de Pro Infirmis.

# PHOTOS, INTÉRPRÉTATION SIMULTANÉE, INTERPRÉTATION EN LANGUE DES SIGNES, SOUS- TITRAGE

---

## **Photos –Samuel Bramley**

F Photographe-designer EPS à l'École d'Arts Visuels de Berne et Bienne. Domaines d'intérêts : reportages, portraits et photographie d'architecture dans le domaine de la publicité.

## **Intérprétation simultanée**

Christine Studer, Pia Schell (<http://www.schell.ch/>)

## **Interprétation en langue des signes**

Langue des signes (LSF): Stéphane Gobert, Evelyne Rigot

Gebärdensprache (DSGS): Miriam Hermans, Michèle Berger

## **SWISS TXT**

SWISS TXT engage des retranscripteurs de formation. Grâce à son expérience de plus de 30 ans dans le sous-titrage des émissions de la SSR, SWISS TXT possède une connaissance approfondie des besoins des personnes souffrant de handicaps auditifs.

## **Reporters sans barrières**

Vanessa Leuthold, Simon Scheidegger, Christian Grass, Nathalie Anderegg, Michael Küng, Andreas Rubin (avec l'accompagnement de Tabea Mündlein), Silvio Rauch, Peter Estermann, Daniela Leutenegger (toutes et tous avec l'accompagnement de Lena Glanzmann).



## LES ORGANISATIONS PARTENAIRES

---



### Pro Infirmis

Pro Infirmis dispose de services de consultation dans toute la Suisse. Elle soutient les personnes ayant une déficience physique, intellectuelle ou des troubles psychiques. En tant qu'association d'utilité publique avec siège à Zurich, Pro Infirmis est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Par ses prestations, nous encourageons l'autonomie et l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Pro Infirmis s'engage pour que les personnes en situation de handicap puissent participer activement à la vie sociale et ne soient pas désavantagées. Nous voulons atteindre ce but en collaboration avec les intéressés.



### Insieme Schweiz

Insieme Suisse et ses associations régionales s'engagent en faveur des personnes mentalement handicapées dans toute la Suisse et leur droit à vivre comme membres à part entière de la société. Au niveau politique, insieme Suisse défend les intérêts des personnes en situation de handicap mental. Son secrétariat effectue également un travail de renseignements, d'information, de publication et de formation. Sur le terrain, par le biais des associations régionales, insieme offre enfin une large palette de services pour les personnes mentalement handicapées : vacances, formation et offre de loisirs, services de relève pour les parents, conseils et de suivi lors de situation de crise, placements en milieu agricole.



### Inclusion Handicap

« Nous voulons l'inclusion! », telle est la vision d'Inclusion Handicap. Dans une société inclusive, tous les individus participent à la vie sociale avec les mêmes droits et assurent la diversité. Cette société reconnaît la diversité comme une norme et un enrichissement. L'inclusion dans tous les domaines de la vie permet aux personnes en situation de handicap de mener une vie autonome sans barrières sociales. Pour chaque individu, l'attention est portée sur le potentiel et les aptitudes – à l'école, dans le monde du travail ou dans les loisirs. Les personnes avec et sans handicap modèlent ensemble la société. Inclusion Handicap s'engage pour une politique nationale du handicap respectant ce principe fondamental et appliquant à tous les niveaux de la communauté les obligations de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

## AGILE.CH



AGILE.CH est la faîtière des organisations de personnes avec handicap en Suisse. Fondée en 1951 sous le nom d'ASKIO (communauté de travail suisse des organisations d'entraide des malades et invalides). AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap compte aujourd'hui 41 organisations membres. Plus de 1,8 million de personnes vivent actuellement en Suisse avec différents types de handicap. De nombreuses associations et organisations de tailles diverses représentent leurs intérêts. Il y a cependant lieu de distinguer le soutien de l'entraide. La principale caractéristique des organisations d'entraide est qu'elles sont dirigées par des personnes elles-mêmes concernées par le handicap. C'est le cas d'AGILE.CH. La faîtière représente les intérêts de ses organisations membres dans le sens d'une politique nationale du handicap. De leur côté, les organisations membres d'AGILE.CH représentent les personnes concernées par tous les types de handicap, de même que leurs proches.

## INSOS Schweiz



INSOS Suisse est l'association de branche nationale des prestataires de services pour personnes en situation de handicap. Nous représentons 800 organisations membres qui travaillent avec et pour près de 60'000 personnes en situation de handicap. Les principes de la CDPH sont au centre de notre travail. Avec nos membres, nous travaillons à réaliser ces principes au sein des institutions.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung von  
Menschen mit Behinderungen EBGB

Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

**S O D K** – Konferenz der kantonalen  
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren  
**C D A S** – Conférence des directrices et directeurs  
cantonaux des affaires sociales  
**C D O S** – Conferenza delle direttrici e dei direttori  
cantionali delle opere sociali